second cayer

105

Correspondances

de l'Academie Royale de chirurgie

pendant la seconde absence de Mr. Andouillé

1758.

ARC 60 n° 199

Luës le 15 juin 1758

à M. Bardeuillere, chir. à montfort sur bill par pont eau de mer en normandie au rapport de M. Hevin

M. Les deux obs. que vous avés envoyées à l'Acad. R. de chir. au mois de fevrier dernier, y ont été lües à leur datte. La Compagnie recoit avec satisfaction la promesse que vous faittes de luy communiquer les faits interressans que la pratique vous presentera. celuy qui a pour objet une hernie avec pourriture ne renferme aucune circonstance essentielle qu'on ne trouve dans les memoires qui ont traité cette matiere. ~~interessante~~ l'abscès à la region lombaire montre beaucoup d'incertitude sur la nature du corps ~~étranger~~ dur que la sonde a fait sentir. il a d'abord été pris pour l'apophyse transversale de l'une des vertebres des lombes; l'on a cru tantot que c'etoit une pierre renale, tantot qu'il ce pouvoit etre une tumeur gypseuse de la ratte, enfin l'on a pensé que c'etoit la derniere des fausses cotes. vous sentés bien, M. qu'on sçroit difficilement usage d'une observation ~~dont le~~ ~~espèce~~ ~~d'incertain~~ qui ne donne rien de determiné sur un point capital tel que celuy là. nous esperons que les nouvelles observations que vous annoncés mettront l'academ. à portée de vous faire connoitre avantageusement dans ses memoires. elle se fera un plaisir de rendre publiquement justice à votre merite si vous luy en fournissés les occasions. j'ay l'honneur d'etre

à M. Lapeyran L^t. de M. le pr. chir. à condom. au rapport de M. delafitte

M. le pr. chir. du R. Monsg^r. a communiqué à l'Ac. R. de ch. l'observation que vous luy avés envoyée sur une tumeur à la partie supp^re et laterale gauche du sternum, qu'un homme

octogénaire portoit depuis 22 ans, et qui a disparue tout à coup, par l'issüe ~~subite~~ eruption subite de l'air qui y etoit renfermé. c'est avec raison que ce fait vous a paru extraordinaire et curieux. il merite bien que vous preniés la peine d'en dresser une relation plus detaillée. l'Academie espere que vous voudrés bien la faire ~~à sa priere~~ d'après son invitation. l'origine de cette tumeur, ses progrés, sa terminaison sont des objets dignes de remarque. depuis cinq mois que la tumeur s'est dissipée vous pourrés vous instruire de la suitte de cet evenement, vous sçaurés si elle ne s'est pas reformée de nouveau, si le sinus s'est faiblement consolidé sans donner issüe à l'air pendant l'inspiration, enfin ce qu'est devenue la poche. l'academie en publiant les faits interessans qu'on luy communique ne manquera pas de rendre aux soins que vous prendrés par l'informer des ~~toutes~~ les circonstances de celuy ci, toute la justice qui vous sera düe. j'ay l'hon. detre.

à M. de Bussac chir. maj. en survivance de Regt. de Normandie.

au Rapport de m.r Dupuit.

l'acad. R. de chir. a trouvé m.r dans la relation d'une playe d'arme a feu au bas ventre guerie par vos soins que vous luy avés communiquée, que vous avés tenu une conduitte tres methodique. elle me charge de vous faire part du Jugement qu'elle en a porté; je suis fort aise que cette occasion me procure l'honneur de vous assurer que je suis tres parfaittement Monsr.

le 22e juin [1458]

à M. chastanet
correspondant, à lille en flandres
M. Hevin rapporteur

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Vous ne pouvés pas douter, M. que l'Acad. R. de chir. ne reçu avec satisfaction l'observation que vous luy avés communiquée sur la nephrotomie le detail de la maladie dont vous donnés l'histoire est tres instructif. le volume, le poids et la figure de la corps etranger sont des circonstances qui rendent le fait encore plus interressant. il est facheux que l'ouverture du cadavre n'ait point été faitte. l'on concoit bien que la personne a du mourir des desordres qu'a causés le trop long sejour de la pierre dont elle auroit pu etre delivrée plutot suivant votre remarque. ce fait trouvera dans les memoires de l'Acad. la place qu'il merite par l'utilité dont il peut etre.

à l'egard de la plainte que vous portés contre M. Boucher et de la permission que vous demandés de luy repondre, l'Acad. me charge, Monsr. de vous dire que n'ayant point été consultée par M. Boucher sur l'attaque qu'il vous a faitte dans le mercure de france; elle ne peut desapprouver le parti que vous voulés prendre, de vous justifier par la même voye, aux yeux du public, qui sera seul juge et le votre. vous êtes trop prudent pour ne mettre l'Academie engagée en esprit dans votre reponse, et assés instruit du gout des gens sensés sur les matieres polemiques, pour perdre par la maniere de vous deffendre, l'avantage que pourroit vous donner le fonds de la cause. j'ay l'honneur d'etre avec estime —

Le 6e juillet

à M. Moublet Me de m. le g. chir. du Roy
et chirurgien major de l'hopital de Tarascon, en provence
au Rapport de M. Hevin

L'Academie Royale de chir. a donné Monsr. —
toute son attention au memoire que vous luy avés commu
niqué sur un abcès au rein produit par des vers formés dans ce viscere.
la narration du cas particulier a été trouvée interessante
et meriter une place dans nos memoires academiques. vos
recherches sur les vers dans le rein montrent de l'erudition
mais l'opinion que vous avés embrassée, ou que vous avés
être faitte sur la possibilité de la nephrotomie, n'a pas
paru tout a fait consequente. les raisons que vous avancés
en faveur de cette operation ont deja été données par
differens auteurs dont on croit devoir plus louer le
zele pour le soulagement de l'humanité et le progrès de
la chirurgie sur ce point delicat, que les procedés qu'ils
proposent. l'Acad. a publié dans son dernier recueil
un grand memoire où cette matiere a été traittée à
fond par M. Hevin. vous etes prié M. de consulter
cet ouvrage sans prevention; vous y trouverés reponse
à vos difficultés, et des difficultés bien demontrées sur
ce qui vous a paru n'en souffrir aucune. La compagnie
me charge neanmoins de vous assurer qu'elle recevra
avec satisfaction les remarques que vous croirés devoir faire
sur les points que vous en jugerés susceptibles. j'ay l'honneur
d'etre.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE